

Création de contenus rédactionnels et visuels par l'usage responsable de l'intelligence artificielle générative

Formation certifiante inscrite à France Compétences sous le n° RS6776
Date de décision 01-10-2024 - Date d'échéance de l'enregistrement 01-10-2029
Date de dernière délivrance possible de la certification 01-04-2030
<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/6776/>



Certificateur

InKrea
CERTIFICATIONS

L'objectif de cette formation est de rendre accessible à tous l'utilisation d'outils de création de contenus avec l'Intelligence Artificielle générative et l'employer en toute sécurité dans son quotidien professionnel pour gagner en créativité et en performance.

À qui s'adresse cette formation ?

Cette formation est adaptée aux salariés et demandeurs d'emploi du secteur tertiaire dont le métier inclut la production de contenus rédactionnels (emails, notes de synthèse, rapports, comptes-rendus, articles, etc.) ou visuels (publications réseaux sociaux, images, sites interne, etc.). La certification est conçue pour répondre aux besoins spécifiques des professionnels exerçant notamment dans les domaines de l'assistanat, du secrétariat, du marketing, de la communication, des ressources humaines et du juridique.

Prérequis :

Il est préférable d'avoir une première expérience dans le monde professionnel ainsi qu'une familiarité avec l'utilisation basique de l'outil informatique et d'Internet.

MODALITES PÉDAGOGIQUES / ORGANISATION Formation réalisée en présentiel et à distance, groupe de 6 participants maximum. Parcours de progression pédagogique de 14h en e-learning dont 13h sous forme de vidéos explicatives, les supports de cours, des cas pratiques à réaliser, 3000 exemples de prompts, l'évaluations des acquis pour chaque compétence. 14 heures d'accompagnement par notre formateur.	DURÉE 28 heures – sur 4 semaines en moyenne
DÉLAIS ET MODALITÉS D'ACCÈS Via le CPF : la formation est accessible sous minimum 11 jours ouvrés après inscription sur la plateforme et émission d'un devis. Via un cofinancement CPF et France Travail : le délai est de 21 jours ouvrés au minimum (11 j CPF + 10 j France Travail). Via un financement France Travail : le délai moyen d'instruction d'un dossier est de 4 semaines. Via un financement Entreprise : le délai d'instruction est au minimum de 15 jours. Via un financement sur fonds propres : la formation est accessible de suite ou après le délai légal de rétractation de 14 jours calendaires.	TARIFS PAR PARTICIPANTS 70 € /heure Coût global par participant : 1 960€

Contacts pour information et inscription

Renan COURTET – Sandrine TOUZANI
Téléphone : 01 85 11 11 18 – Mail : formation@foxys.fr

Publics en situation de handicap

Adaptation au cas par cas avec l'équipe pédagogique et notre partenaire handicap L'ADAPT 95.
Contact : Sandrine TOUZANI - Téléphone : 01 85 11 11 18 – Mail : sandrine.touzani@foxys.fr

Lien d'inscription CPF – Lieu de formation 75 - Paris 11^{ème}

https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-prive/html/#/formation/recherche/79365016900030_IAG_28H_G/79365016900030_IAG_28H_G_Paris

Lien d'inscription CPF – Lieu de formation 95 - Soisy/Enghien

https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-prive/html/#/formation/recherche/79365016900030_IAG_28H_G/79365016900030_IAG_28H_G

OBJECTIFS PEGADOGIQUES

- Définir la stratégie d'implémentation de l'intelligence artificielle générative en fonction du contexte professionnel et des outils existants d'IA Générative (Chat GPT, Google Gemini, Adobe Firefly, Microsoft Copilot, etc.), en identifiant les optimisations envisageables, afin d'en dégager un plan stratégique d'intégration et d'installation des outils d'IA générative sur le poste de travail.
- Utiliser de manière optimale les outils d'IA générative en vue de créer des contenus rédactionnels et visuels adaptés à la demande initiale, accessibles aux personnes en situation de handicap et évitant tout risque de violation de la confidentialité des données dans un contexte professionnel.
- Evaluer et solutionner les problématiques éthiques et réglementaires liées à l'utilisation d'outils d'Intelligence Artificielle générative afin de créer des contenus respectant le cadre de l'IA Act, et le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).

Module 1 – Utilisation de l'IA Générative sur son poste de travail

M1.1 – Introduction à l'IA Générative et panorama des outils majeurs.

Analyse du contexte et identification des besoins.

Les origines de l'IA Générative et mapping des principaux outils existants.

Les applications possibles au poste de travail selon les outils notamment ChatGPT, Adobe Firefly, Google Gemini, Microsoft Copilot.

M1.2 – Analyse des tâches professionnelles et identification des opportunités d'optimisation.

Analyse de son environnement professionnel et identification des tâches optimisables.

Exemples de tâches optimisables courantes et des tâches plus spécifiques au poste de travail.

Guide d'analyse structurée à compléter et personnaliser.

M1.3 – Configuration et exploration des interfaces des outils d'IA Générative.

Création de compte et découverte de l'interface des principaux outils (ChatGPT, Google Gemini, Adobe Firefly, Microsoft Copilot, etc.)

M1.4 – Élaboration d'un plan d'actions pour l'implémentation de l'IA Générative à son poste de travail.

Méthodologie pour implémenter l'IA générative dans son workflow avec des exemples de plans d'actions en situation professionnelle.

Amorce d'un plan d'action personnalisé avec la méthode QQOQCP.

- ❖ Étude de cas et mises en pratique.
- ❖ Évaluation du M1 : QCM pour évaluer les connaissances et exercices pratiques pour évaluer les compétences acquises.
- ❖ Exercice « fil rouge » de préparation à la certification

Module 2 – la création de contenus rédactionnels et visuels : Efficacité, confidentialité, accessibilité

M2.1 – Les techniques de Prompt Engineering.

Définition d'un prompt et du Prompt Engineering.

L'importance de la rédaction d'un prompt.

Le Prompt Engineering : structuration et bonnes pratiques.

La méthode RCOF de rédaction de prompts

Exemples et analyse de prompts bien structurés à utiliser pour des tâches simples.

Les spécificités des prompts pour la génération d'images.

- ❖ Étude de cas et mises en pratique.

M2.2 – La création de contenus rédactionnels et visuels avec l'IA Générative.

La création de contenus rédactionnels avec différents outils : ChatGPT, Google Gemini, Claude, etc.

Exploration des fonctionnalités d'Open AI GPT Store.

Génération d'un contenu rédactionnel spécifique à son domaine d'activité en utilisant l'outil le plus adapté à sa demande.

La transcription et la rédaction de comptes-rendus : ChatGPT, Otter.ai, etc.

La création de contenus visuels avec différents outils : Canva, Runway, Heygen, etc.

- ❖ Étude de cas et mises en pratique.

M2.3 – La garantie de confidentialité des données professionnelles.

Identification des données sensibles d'une entreprise : données internes et données externes.

Les bonnes pratiques de sécurisation dans l'utilisation d'outils d'IA générative : anonymisation des données, restriction d'accès, politique interne de sécurité numérique, vérification et correctifs.

- ❖ Étude de cas et mises en pratique.

M2.4 – La création de contenus inclusifs et accessibles dans le respect de la législation et des normes en vigueur.

Les types de handicaps et leurs besoins spécifiques.

Le cadre réglementaire à connaître et à respecter : la loi du 11 février 2005.

Initiation à la méthode « **FALC** » (Facile À Lire et à Comprendre) .

Identifier les méthodes de compensation à mettre en place pour faciliter l'accessibilité aux différents publics en situation de handicap visuel, auditif ou cognitif.

- ❖ Étude de cas et mises en pratique.

M2.5 – L'optimisation des contenus.

A quoi sert l'optimisation d'un contenu ?

Les stratégies d'amélioration.

Analyse d'exemples d'optimisations : contrainte, contexte, style, format, handicap

- ❖ Étude de cas et mises en pratique.
- ❖ Évaluation du M2 : QCM pour évaluer les connaissances et exercices pratiques pour évaluer les compétences acquises.
- ❖ Exercice « fil rouge » de préparation à la certification

Module 3 – La conformité éthique et réglementaire des contenus générés avec des outils d'IA Générative.

M3.1 – Le cadre réglementaire européen : les directives de l'IA Act

Les enjeux et les principes fondamentaux : le cadre d'utilisation de l'IA en Europe et les directives majeures de l'IA Act (classification des risques, biais, transparence, protection des droits fondamentaux).

Les bonnes pratiques pour garantir la conformité des contenus à l'IA Act (Transparence et explicabilité, évaluation continue, analyse des risques et résolution, identification des biais et levée des problématiques éthiques, révision régulière des processus).

M3.2 – La protection des données personnelles : le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)

Enjeux et principes fondamentaux : prendre conscience de l'importance de la protection des données personnelles dans le cadre de l'utilisation des outils d'IA générative et respecter les directives majeures du RGPD (transparence, minimisation des données, consentement, responsabilité).

Les bonnes pratiques pour garantir la conformité des contenus au RGPD (Consentement, traitement et sécurisation des données personnelles, anonymisation et la pseudonymisation, contrôle continu des procédures).

M3.3 – La mise en place d’une veille règlementaire.

L’importance de la mise en place d’une veille règlementaire pour être à jour sur les dernières révisions des textes.
Les bonnes pratiques et la méthodologie d’une veille règlementaire pertinente et sécurisante.

- ❖ Étude de cas et mises en pratique.
- ❖ Évaluation du M3 : QCM pour évaluer les connaissances et exercices pratiques pour évaluer les compétences acquises.
- ❖ Exercice « fil rouge » de préparation à la certification.

MODALITÉS D’ÉVALUATION ET DE CERTIFICATION

En fin de parcours, les apprenants s’engagent à passer l’examen en vue de l’obtention de la certification "Création de contenus rédactionnels et visuels par l’usage responsable de l’intelligence artificielle générative", enregistrée auprès de France Compétences par InKréa. Certifications sous le numéro RS6776. Le passage de la certification consiste en un écrit à rendre sous 10 jours après la fin de la formation, basé sur 6 cas pratiques, suivi d’une soutenance orale de 20 minutes.

ACCESSIBILITÉ DE LA FORMATION AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

L’adaptation de la formation aux publics en situation de handicap est examinée au cas par cas par l’équipe pédagogique et avec notre partenaire handicap l’association L’ADAPT 95, si nécessaire.

Contact référent : Sandrine TOUZANI – Téléphone : 01 85 11 11 18 – Mail : formation@foxys.fr

COMPÉTENCES VISÉES

C1. Définir la stratégie d’implémentation de l’IA générative en fonction du contexte professionnel et des outils existants (Chat GPT, Google Gemini, Adobe Firefly, Microsoft Copilot), en identifiant les optimisations envisageables, afin d’en dégager un plan stratégique d’intégration et d’installation des outils d’IA générative sur le poste de travail.

C2. Rédiger un prompt optimal sur un outil d’IA générative en utilisant les techniques de Prompt Engineering (requêtage) afin de générer des contenus rédactionnels et visuels satisfaisants au regard du besoin initial et tenant compte du contexte et de l’objectif de la demande.

C3. Garantir la confidentialité des données professionnelles dans l’utilisation d’outils d’IA générative, en appliquant rigoureusement les bonnes pratiques en matière de sécurité et de protection des informations dites sensibles, afin de prévenir toute fuite ou violation de la confidentialité.

C4. Produire des contenus inclusifs, en les adaptant aux besoins spécifiques des personnes en situation de handicap, afin de garantir leur accessibilité.

C5. Utiliser les techniques d’optimisation des contenus générés par les outils d’IA générative, en enrichissant le contexte de la demande dans les échanges conversationnels et en affinant le prompt initial, afin de produire des contenus adaptés et améliorés selon des critères définis (contrainte, contexte, style, format, handicap).

C6. Appliquer les directives de l’IA Act et du RGPD, par la mise en place d’une veille règlementaire, l’identification des risques au sein des contenus et la mise en œuvre de mesures préventives et correctives ciblées, afin de garantir la conformité éthique et règlementaire des contenus rédactionnels et visuels créés.